

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 29 mars 2024

### **Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité « Pluies Inondations » , à compter du vendredi 29 mars, 14h00**

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène « Pluies Inondations » à compter du vendredi 29 mars 2024 à 14h00.

Les intensités d'abord faibles à modérées en première partie de journée se renforcent au cours de l'après-midi et jusqu'en première partie de nuit de vendredi à samedi, pouvant atteindre par moments 10 à 15 mm/h de manière répétée. Ainsi, sur la journée, les cumuls attendus sont de l'ordre de 30 à 50 mm en général localement 60 à 70 mm en zone de plaine. Les pluies cessent progressivement en cours de nuit de vendredi à samedi.

#### **Conseils de comportement à adopter :**

- Je me tiens informé auprès des autorités ;
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage ;
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement ;
- J'évite de me déplacer ;
- Je surveille la montée des eaux ;
- Je ne descends pas dans les sous-sols ;
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

#### **Cabinet de la préfète des Landes**

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Loïc Marzin – 05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82

Cécile Baudisson – 05 58 06 58 14 / 06 81 36 25 24

24 Rue Victor Hugo, 40 021  
Mont-de-Marsan

 [pref-communication@landes.gouv.fr](mailto:pref-communication@landes.gouv.fr)

 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :

